

# Belegarzttarif

Es treten immer wieder Erfolge ein, wo man sie nicht vermuten würde. Neuestes Beispiel: Belegarzttarif. Noch vor einem Jahr schienen die Fronten zu Maginotlinien verhärtet. Hier die FMS, die glaubte (und glaubt), Politik durch Verhandlung vor Gerichtstribunalen ersetzen zu können und fortgesetzt die Versicherer, vor allem aber die FMH und ihren Präsidenten – mit unverkennbar abnehmendem Erfolg – PR-wirksam malträtierte, auf der anderen Seite eine FMH, die alle Hände voll zu tun hatte, TARMED im UVG- und KVG-Bereich gemäss den in Urabstimmung eingegangenen Verpflichtungen einzuführen. Eine FMH, die systematisch alle zukunftsweisenden Projekte und Anstrengungen – einmal mehr – auf Platz zwei verweisen musste. Auf der Strecke blieben: alle berechtigten Anliegen der Spital- und insbesondere Belegärzte, Lösung von Problemen einzelner minoritärer Gruppen und vor allem der Ruf der FMH als starke und kompetente Berufsorganisation.

Für das Nachfolgende fühlt man sich an das etwas melodramatische «Wo Gefahr ist, wächst das Rettende auch» von Hölderlin erinnert. Völlig informell setzten sich einige Leute des SVBP mit zwei Leuten der FMH hin und überlegten, ob es nicht doch einen Ausweg aus der völlig verfahrenen Situation gäbe. Ergebnis der sich bald zu einer kollegial-freundschaftlichen Zusam-

menarbeit verdichtenden Gespräche war ein verbindlicher, vorerst mit der MTK vereinbarter Lösungsplan, der auf Seite 823 ausgeführt ist. Er wäre substanzlos, wenn der SVBP nicht in beeindruckend kurzer Zeit eine Kostenstudie bei Belegärzten durchgeführt hätte, die in den bisherigen Verhandlungen mit den Versicherern durchschlagende Wirkung erzielt hat. Womit auch gesagt ist, dass die Versicherer substantielle Arbeit durchaus akzeptieren, was hier auch Anerkennung finden soll.

Und die «Moral von der Geschichte»? Da wäre einiges zu sagen. Die Kürze des Aperçus, die von einem Editorial verlangt wird, zwingt zur vereinfachenden Konzentration:

- Lösungen können nur durch nachhaltige, fachkompetente Arbeit erreicht werden;
- politisches Säbelrasseln gehört zum Geschäft, ist aber nicht das Geschäft;
- Richter sind nicht Tarifspezialisten;
- Freunde, auch wenn sie sich gelegentlich erfolglos bemühen, mag man einmal verbal abstrafen. Dies kann unter dem Code «Psychohygiene» rubriziert werden. Kontinuierliche Beschimpfung, paranoides Misstrauen und systematische Demontage haben am Ende nur dies zur Folge: der Freund verabschiedet sich.

*H. H. Brunner, Präsident FMH*

# Le tarif du médecin agréé

Certaines bonnes nouvelles sont imprévisibles. Dernière en date: le tarif des médecins agréés. L'année dernière, les fronts n'en finissaient pas de se durcir comme sur la ligne Maginot. La FMS a cru (et croit encore) pouvoir remplacer la politique par les tribunaux et a poursuivi les assureurs et surtout la FMH et son président à coup de manœuvres politiciennes dont le succès va heureusement en s'amenuisant. De son côté, la FMH était occupée plus que de raison par les travaux d'introduction du TARMED dans le domaine de l'assurance-accidents et maladie afin de satisfaire aux obligations résultant de la votation générale. Une FMH qui, une fois de plus, s'est vue obligée de reléguer systématiquement à la deuxième place tous les projets et travaux d'avenir en friche. Les exemples ne manquent pas: les revendications justifiées des médecins d'hôpitaux, des médecins agréés en particulier, les solutions à apporter aux problèmes de certains groupes minoritaires et surtout, la défense de la réputation de la FMH en tant qu'organisation professionnelle souveraine et compétente.

Le récit qui suit s'inspire de la vision quelque peu romantique de Hölderlin: «Le lieu de tous les dangers peut aussi être celui du salut». En effet, des membres de l'Association suisse des médecins agréés travaillant en cliniques privées (ASMI/SVBP) se sont réunis avec deux cadres de la FMH pour réfléchir de manière parfaitement informelle à ce qui était alors une impasse. Une

collaboration amicale et confraternelle a abouti à un plan de solution, sous forme d'un accord à caractère définitif établi dans un premier temps avec la CTM (voir p. 824). Cet accord n'aurait guère de sens si l'ASMI n'avait pas, dans un laps de temps remarquablement court, élaboré une étude interne des coûts des médecins agréés qui a révélé son efficacité auprès des assureurs au cours des négociations. On se doit également de reconnaître à ce propos que les assureurs sont parfaitement capables d'accepter des démarches et un travail sérieux.

La morale de l'histoire? Ce n'est pas la matière qui manque. Un éditorial se doit cependant d'être bref et de concentrer sa teneur. Je dirai donc que:

- seul un travail persévérant et compétent peut aboutir à des solutions;
- si les querelles politiques font partie des affaires, elles ne sauraient en être le pilier;
- les juges ne sont pas des spécialistes en matière tarifaire;
- des amis peuvent se voir sanctionner verbalement, notamment lorsque leurs efforts ne remportent pas le succès escompté. On parlera alors d'«hygiène psychologique». Mais l'insulte, la méfiance maladroite et le démolissage systématique ne peuvent conduire les amis qu'à s'enfuir.

*H. H. Brunner, président de la FMH*